

## **ATELIER 5 :**

### **animateur Laurent PATTIN, rapporteur Georges AMIGONI En quoi les services font-ils preuve de créativité pour travailler avec les parents**

Il s'agit de faire en sorte que les parents se sentent concernés et, si possible, deviennent acteurs de la prise en charge.

La créativité intervient alors dans la mise en place de pratiques propres à permettre des approches différenciées et individualisées susceptibles de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant.

**En proposant par exemple des activités pouvant se poursuivre au-delà de la séance proprement dite avec l'implication des parents et permettant le réinvestissement des compétences acquises :**

- préparer un plat ou même un repas,
- faire des courses au supermarché,
- bricoler.....).

Le but étant aussi de faire prendre conscience aux parents que leur enfant a des aptitudes dont, le plus souvent, ils ne se doutent pas.

**En créant un climat de confiance.** Pour cela :

- travailler sur l'accueil,
- adapter autant que faire se peut le vocabulaire,
- aller vers une notion de globalité en tenant compte de l'environnement familial de l'enfant,
- ne pas négliger le « sentiment de culpabilité » ressenti quelquefois par les parents.

**En faisant preuve de la souplesse** nécessaire à tous les niveaux (services, intervenants, familles) pour s'investir au plus près de chaque cas.

On n'échappe pas bien entendu à **la question des moyens** à mettre en œuvre pour mener à bien ces actions.